



**étude pour la réalisation d'un diagnostic prospectif des enjeux territoriaux  
et l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable  
de la commune de Brison Saint Innocent**



Réunion publique 8 novembre 2010

C'S'D'  
AZUR

Passagers des Villes EAGD   
Entreprise d'Architecture Globale et Durable

# Un PADD c'est quoi?

## > **Définition** : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

*Le Code de l'Urbanisme précise que «le projet d'aménagement et de développement durable définit (...) les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement». (article R.123-3 du CU).*

Il s'agit d'un **document politique** exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

> **C'est un document simple et concis, donnant une information aux habitants sur le projet communal. Il n'est pas directement opposable, mais l'ensemble des documents réglementaires doivent être cohérent avec lui.**

> **Il est préalable au PLU qui lui seul définit la réglementation des sols.**

Le **Développement Durable** est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport « Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, dit rapport Brundtland).

# POUR MÉMOIRE: penser global, agir local

1.

## Une nécessité climatique

### LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES

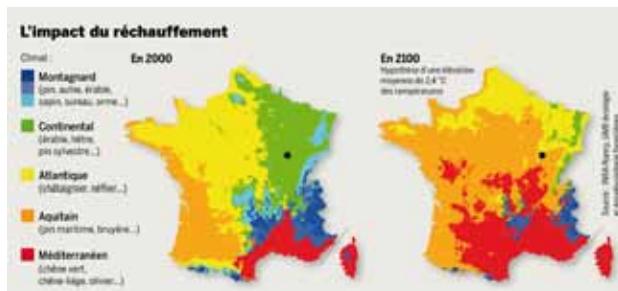
La température moyenne de la planète sur 8200 ans est de 15°.

En 2030, elle sera de 16 ou 17°.

D'après «La France en 2030» de Frédéric Denhez, éditions Armand Colin 2009. Basé sur une moyenne du modèle Arpège de Météo France

les causes :

effet de serre, émissions de CO2



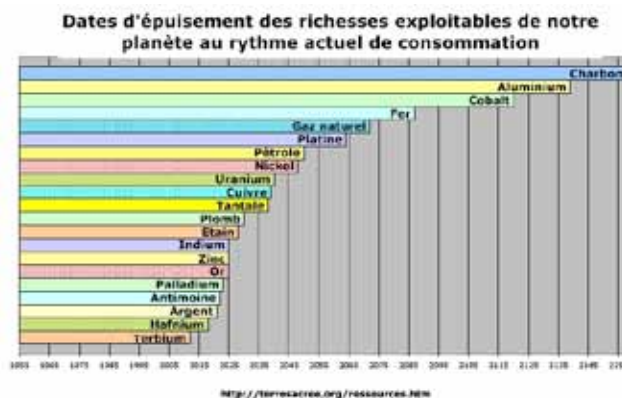
2.

## Une nécessité dans le renouvellement de nos ressources

### L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Au rythme actuel de consommation, les réserves sont de :

- 40 ans pour le pétrole
- 63 ans pour le gaz
- 218 ans pour le charbon
- 71 ans d'uranium



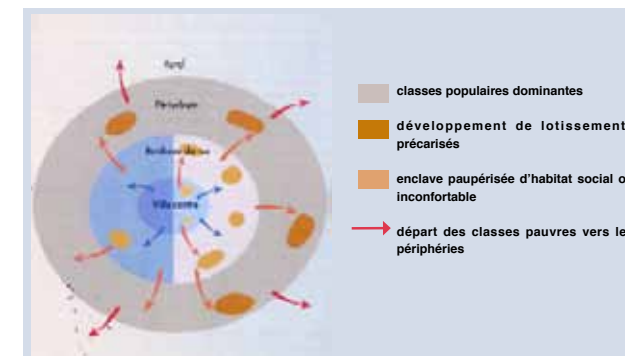
3.

## Une nécessité sociale

### LE DÉVELOPPEMENT DES INÉGALITÉS

La raréfaction des ressources naturelles touche d'abord les plus pauvres

Une absence d'offre de logement diversifiée exclut les jeunes et les personnes âgées



source : atlas des nouvelles fractures sociales en France, Ch. Guilluy-Ch. Noyé. éditions Autrement - Paris 2004

# DES RÉPONSES A APPORTER : PENSER GLOBAL / AGIR LOCAL

« 60 000 ha de terres agricoles sont artificialisées chaque année en France »

*source : colloque 'Agir pour protéger le foncier agricole' FNSEA*

« 1 m<sup>2</sup> consommé chaque seconde en Suisse »

*source : article de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire 'Nouvelles données sur l'évolution de l'utilisation du sol'*

Les **30 prochaines années** ne seront **pas les mêmes** que les 30 dernières.

> Une nécessité **climatique**

> Une nécessité **sociale**

> Une nécessité **économique**

> Une nécessité dans le **changement** de nos **pratiques** et dans les **modes de gouvernance**



> **réduire** les **consommations** énergétiques,

> **adapter** nos **modes** de transports,

> affirmer la **mixité** et la **compacité** de la ville,

> favoriser la **bio-diversité** et le respect des écosystèmes,

> tendre vers une **équité sociale**,

> adapter les **modes** de gouvernance.

Se rappeler que toute **initiative** est plus **efficace** et porteuse si elle intervient **en amont**



# Les rappels du DIAGNOSTIC:

## 1- Le contexte :

> **Une commune en forte croissance** près de 2% due principalement au solde migratoire (sources INSEE 2006) .

> **La Métropole Savoie** (103 communes): le Schéma de Cohérence Territoriale prévoit d'accueillir 45 000 nouveaux habitants d'ici 2020 dont 14 000hab. sur le secteur Nord.

> **Bassin de vie de l'agglomération d'Aix les Bains**

1,34% d'augmentation prévisionnelle de la population inscrite au Plan Local de l'Habitat. (*pour Brison St-Innocent: 15 logements/an sur 6 ans. Un rythme qui correspond au rythme actuel des dépôts de Permis de Construire*).

## 2- La situation géographique :

> **Un site exceptionnel, un cadre de vie attractif**

lac du Bourget, colline du Corsuet, vignes ...

## 3- Les données socio-économiques :

> **une commune résidentielle, dépendante d'Aix-les-Bains**

- 90% de maisons individuelles;
- 83,7 % des habitants travaillent hors de la commune (2006);
- 53,5 % des ménages possèdent 2 voitures ou plus;
- une dépendance à Aix-les-Bains pour les commerces, les équipements, les services... mais une vie associative forte;
- **une population homogène (Catégorie Sociaux Professionnelles) et vieillissante, qui se renouvelle grâce aux nouveaux habitants.**



# Les rappels du DIAGNOSTIC:

## 4- Les infrastructures

La voie ferrée, le route départementale RD991 «Gaston Mollex»

> **Les nuisances dues aux infrastructures vont de pair avec une sur-motorisation des ménages, encouragée par l'absence de transports collectifs cadencés faute d'une densité de population suffisante.**

## 5- Les polarités urbaines

- > **Le chef-lieu de Saint Innocent,**
- > **Le hameau de Grésine,**
- > **Le hameau de Brison les Oliviers,**

## 6- L'agriculture

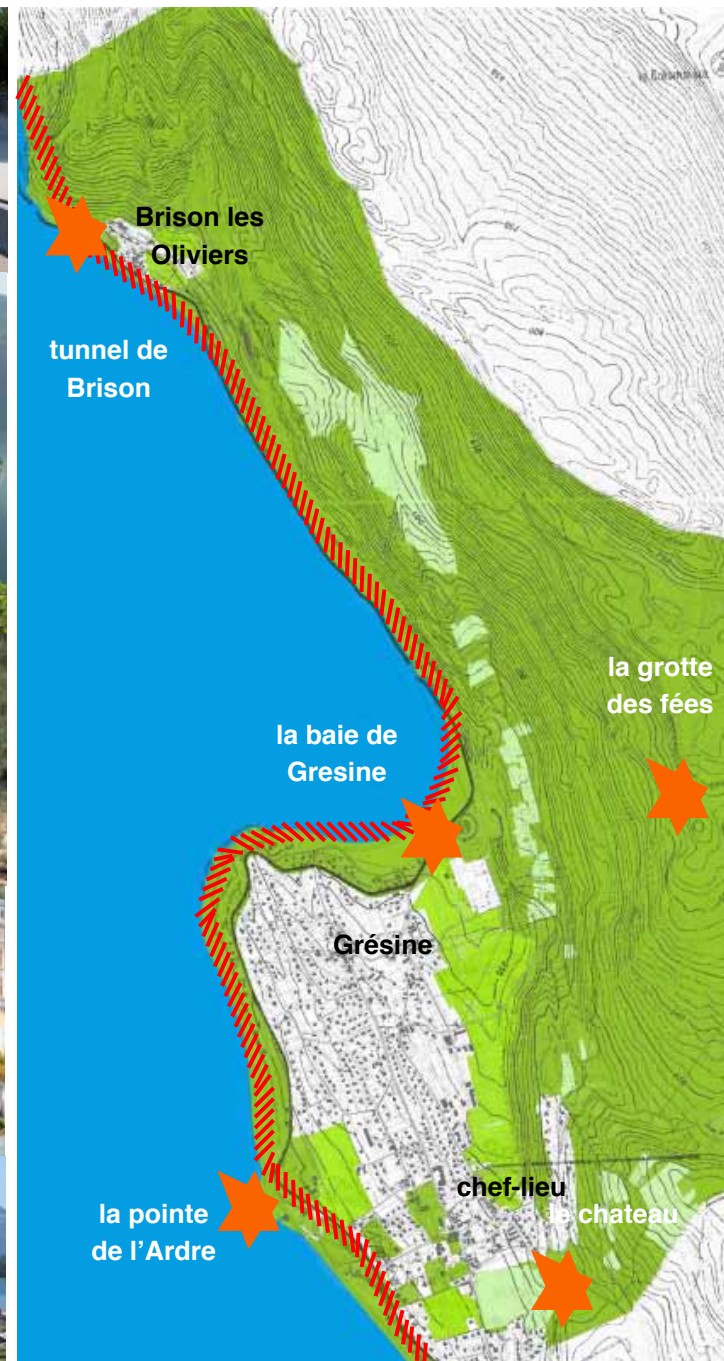
L'agriculture:

- une image emblématique de la commune;
- continuité d'une production locale de qualité;
- entretien des paysages;

## 7- Les activités économiques

Le tourisme:

- Actuellement, il n'est pas une source de revenus
- Une opportunité pour le développement de commerces.



# Les rappels du DIAGNOSTIC:

**DÉPENDANCE ET DÉPLACEMENTS vers Aix-les-Bains:** *transports, services, commerces, emplois ...*

**CENTRALITÉ :** Quels sont les lieux où les habitants se rassemblent ?

**UN SITE EXCEPTIONNEL:**  
**valeur d'usage et potentiel touristique:**  
*le lac, les bases nautiques, les départs de randonnée...*

**UN CADRE DE VIE ATTRACTIF:**  
**valeur des terres agricoles et viticoles, du paysage, des vues :** *les vignes, la forêt de Corsuet, les montagnes, le Lac du Bourget...*

**DES CONTRAINTES LIÉES AUX INFRASTRUCTURES**  
**la RN 991 (bvd Gaston Mollex) et la voie ferrée**  
*bruit; risques de pollution; dangerosité; effet de barrière.*



## DEUX ENJEUX MAJEURS POUR LA COMMUNE:

- > Développer une politique d'urbanisme au service de la cohésion sociale, de la qualité de vie, pour conforter la valeur du «**vivre ensemble**» et le «**coeur de village**»
- > Préserver **l'environnement et le cadre de vie** par le maintien d'un équilibre entre espaces urbains, agricoles et naturels.

## QUATRE THÉMATIQUES du PADD

- 1- Centralité
- 2- Habitat
- 3- Environnement
- 4- Déplacements



# UN CONCEPT FÉDÉRATEUR: Le village-jardin

## > Centralité, Habitat, Environnement et Déplacements Doux...

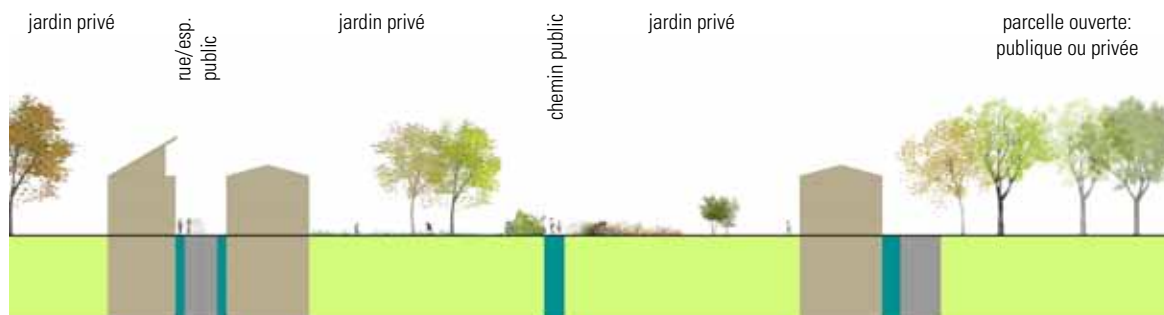
Ce concept se caractérise par l'**importance accordée à la végétation** dans la commune de Brison St-Innocent, **tant dans l'espace privé que dans un réseau d'espaces publics**. Elle constitue un élément structurant qui semble aussi inamovible que les habitations.

**Ce concept de village-jardin s'applique à l'ensemble du territoire de la commune et le structure.**

> **Accompagner les possibilités d'une densification** du village coté rue, pour libérer le coté jardin. **Les parcs et les jardins privés participent à la structure végétale du village, et à sa qualité intrinsèque.**

> **Retisser les liens piétons et modes doux en irriguent les pôles:** terrains de sport, berges du lac, vignes et vergers, coteaux et couvert forestier du Corsuet, parcs villageois

**La commune toute entière devient un parc dans lequel se concentrent des pôles d'habitat**, pour constituer un cadre de vie agréable entre village «jardiné» et «jardin habité».



exemple: Oncieu, une centralité sur un verger (01)

# 1. CENTRALITE: «COEUR DE VILLAGE»

> L'objectif est de créer des temps et des espaces fédérateurs d'une vie collective.

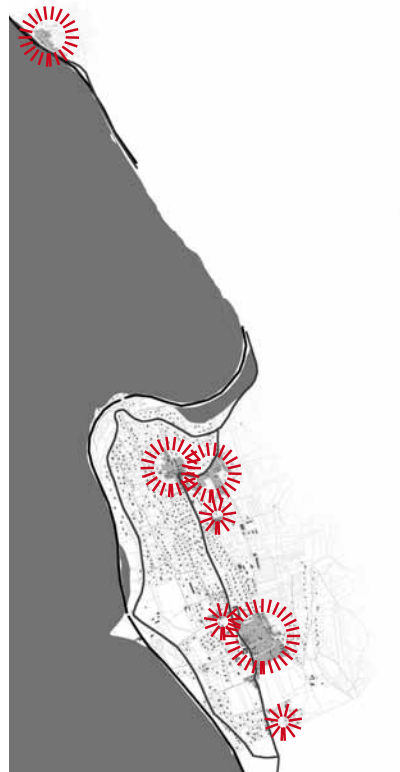
> **SECTEUR STRATÉGIQUE:**  
**chef-lieu de St-Innocent**

## IDENTITÉ

- Conforter la logique de quartiers/hameaux et renforcer leurs identités;

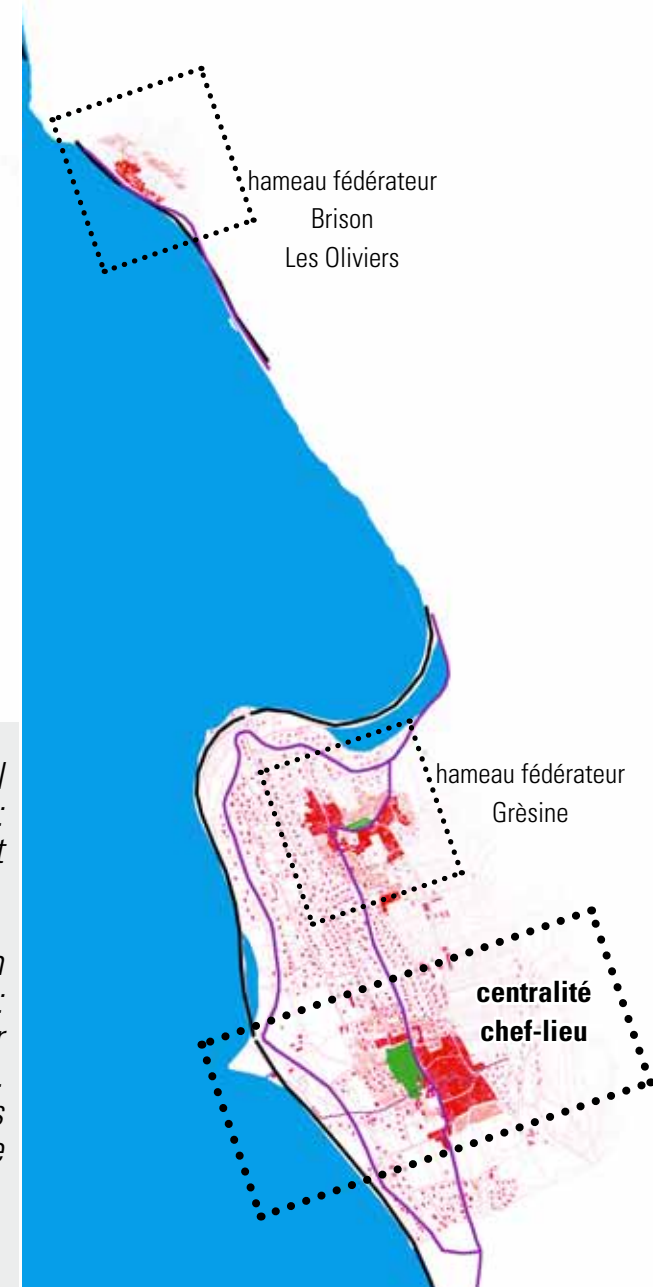
- Développer un habitat alternatif à proximité des services et commerces;

> organiser et valoriser les **centralités autour d'un parc villageois de qualité. Le parc Despine** (autour de la Mairie), peut être le lieu de la centralité et le lieu identitaire du centre-village. Les quartiers fédérateurs également peuvent s'organiser autour de parc ou d'espaces verts: **vergers de Brison-les-Oliviers ; parc du terrain de boules à Grèsine.**



*Au dessus: Plan actuel de Brison St-Innocent: des centralités faibles et morcellées;*

*A côté: Plan d'intention pour Brison St-Innocent: renforcer l'identité sur les hameaux fédérateurs. Cela permet de créer des noeuds majeurs en terme de déplacement.*



# 1. CENTRALITE: «COEUR DE VILLAGE»

## LIENS - DÉPLACEMENTS

- Créer un tissu villageois riche et maillé, évitant l'image de la série de lotissements en impasse (piétons *a minima*);

- **Affirmer une continuité des lieux publics** avec une hiérarchie des espaces et des fonctions;

> *mettre en valeur les chemins de qualités existants. Exiger des limites de propriétés qualitatives (végétales ou constructives) qui favorisent la qualité de l'espace public pour créer un cadre de vie agréable pour les riverains et les habitants.*

## MIXITÉ FONCTIONNELLE

- Favoriser une mixité des fonctions géographiquement ciblée;

- **Soutenir l'implantation, maintenir et remplacer les commerces et services sur la centralité** pour répondre aux besoins des habitants (notamment par la valorisation de certains rez-de-chaussée pour des commerces...);

> **valoriser les abords des parcs villageois pour l'implantation des commerces, de services** notamment **le chemin des Berthets** qui relie la côte lacustre, la centralité du village, les coteaux puis la forêt du Corsuet... implanter des **activités temporaires et/ou festives** sur les parcs 'villageois'.

chemin de Pompière



chemin des Berthets



chemin de Taramont



## 2. HABITAT

> L'objectif est de **permettre au village** actuel caractérisé par un habitat pavillonnaire, d'évoluer vers un habitat intermédiaire et une densification.

> **SECTEUR STRATÉGIQUE:**  
**chef-lieu de St-Innocent**

### MIXITÉ:

- Participer à la réponse aux besoins en logements à l'échelle de la CALB et **agir en faveur de l'équilibre social et générationnel** de la population (primo-accédants, jeunes, personnes âgées);

- Créer un pôle de services profitant aux habitants tout en améliorant la prise en charge des personnes vieillissantes sur la commune.

- **Offrir des solutions de maintien à domicile ou sur la commune des personnes vieillissantes;**

- Rechercher une répartition équilibrée des différents types d'habitat: logements individuels, maisons en bande ou groupées, logements en accession à la propriété, locatifs ou sociaux...

*De haut en bas: La Frescoule - Vitrolles (un parc comme coeur de convivialité pour les habitants...); Limoges; Bazouges-sous-Hédé. Promotion de l'architecture zéro énergie; Les Brichères, Auxerre (67 lgts/ha)*



## COMPACITÉ:

- Conforter le pôle de proximité par un développement de l'habitat et de l'armature des espaces publics.

- **Définir des règles permettant aux différents secteurs à dominante d'habitat pavillonnaire de faible densité ou d'habitat de moyenne densité, d'évoluer «en douceur»,** au profit d'une compacité progressive et raisonnée du tissu urbain (autour des axes viaires, des centralités/quartiers...);

- Promouvoir les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'habitat écologique (prise en compte de la qualité de l'environnement, la qualité de l'habitat, le bilan carbone);

- **Privilégier l'équilibre HABITAT/AGRICULTURE** en orientant le développement de la commune de manière à optimiser l'utilisation de l'espace (lieux de moindres impacts

> **faire évoluer** les outils réglementaires pour que soient mises en valeur des centralités effectives et actuelles (typologie, densité, situation géographique) plutôt que des centralités historiques (comme dans le POS actuel).



*Au dessus et 6 images ci-contre: Centralités effacées dans une urbanisation étalée qui déborde et mite un territoire agricole. Des formes riches issues de l'architecture traditionnelle*

*En haut à droite: proposition pour «Le Grand Paris»: Groupe Descartes et Yves Lion. Densifier le pavillonnaire existant en permettant la construction de volumes annexes...*



### 3. ENVIRONNEMENT

> L'objectif est de développer **un concept d'écologie urbaine et de village durable**, de définir des **limites intangibles** au développement urbain.

#### ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

- Gérer de manière responsable et sensible les ressources en eau et le potentiel écosystémique (qualité des eaux du lac, infiltration et gestion des eaux pluviales);
- S'inscrire dans la politique de l'agglomération dans le domaine du tourisme en développant les sports de nature et le tourisme «vert».

**- Préserver la biodiversité et la qualité des espaces naturels, des paysages et prendre un engagement** en faveur de leur maintien sur la commune (forêt, coteaux viticoles, plateau d'alpages, port de pêche...);

#### ESPACES AGRICOLES - ENTRETIEN DES PAYSAGES

- Prévoir une gestion spécifique pour les espaces «ouverts» les plus emblématiques;
- Accompagner et soutenir les activités rurales traditionnelles par notamment la **promotion d'une agriculture raisonnée et de proximité**, la prise en compte du fonctionnement des exploitations (viabilité économique, fonctionnelle...);



*Au dessus: chemin de murailat: vignes, vergers et forêt du Corsuet.*

*A côté: Plan d'intention pour Brison: affirmer la limite à l'urbanisation pour préserver l'agriculture et le cadre de vie; et favoriser un développement à l'intérieur de l'enveloppe bâtie.*



## > SECTEUR STRATÉGIQUE

### > Un paysage fédérateur: Brison les Oliviers

L'entité paysagère que le hameau représente avec sa végétation de type méridionale et la qualité de son climat en font un lieu au cadre de vie attractif auquel les Saintinois sont très attachés (microclimat méditerranéen, potentialités touristiques, paysages et vues, randonnée, plaisance, gastronomie liée à la pêche).

#### + un paysage fédérateur

> *Préserver les qualités de ce hameau en lui permettant d'évoluer grâce à des outils réglementaires tels que les ZPPAUP et les OAQS.*

### Quels sont les autres paysages et lieux fédérateurs de Brison Saint-Innocent?

- > coteaux du Corsuet, couvert forestier
- > vignes et vergers (zone AOC «Vins de Savoie»)
- > site des Bauches
- > vues ouvertes sur le lac
- > parc de la Mairie, terrains de boules de Grèsine, vergers de Brison-les-Oliviers...

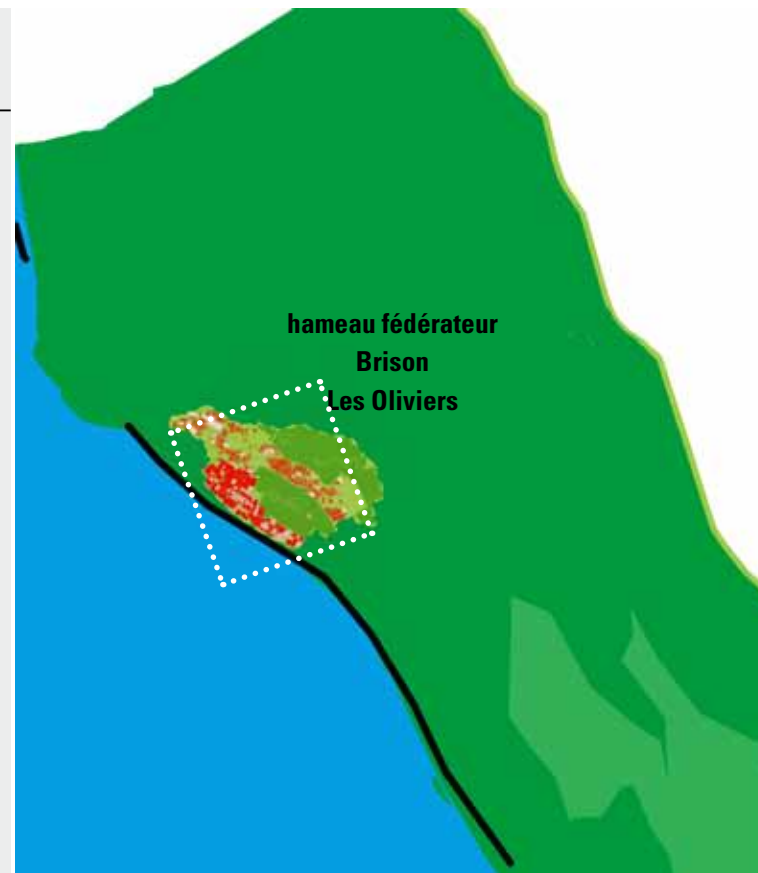
### Quelles valeurs ont, ces lieux identitaires et attractifs qui valorisent le cadre de vie de Brison Saint-Innocent?

*citation de Frédérique Bastiat:*

*«L'air est fort utile et n'a pas de valeur; le diamant n'a qu'une utilité fort contestable, et vaut plus que toute atmosphère.»*

*A côté: zoom plan PADD de Brison-les-Oliviers: un hameau fédérateur préservé et mis en valeur.*

*En bas: panorama de la centralité verte de Brison-Les-Oliviers*



## 4. DÉPLACEMENTS DOUX

> L'objectif est de d'**offrir une alternative au «tout voiture»** :

### SÉCURISATION:

- Requalifier la RD48 (Route de Paris) comme axe de composition urbain majeur du plateau et limiter la circulation de transit;
- Sécuriser et intégrer les infrastructures lourdes ( RD991) dans le paysage des bords du Lac et dans une logique urbaine;
- Affirmer la vocation du boulevard Gaston Mollex comme un boulevard urbain, poreux et qui s'intègre à la vie communale.

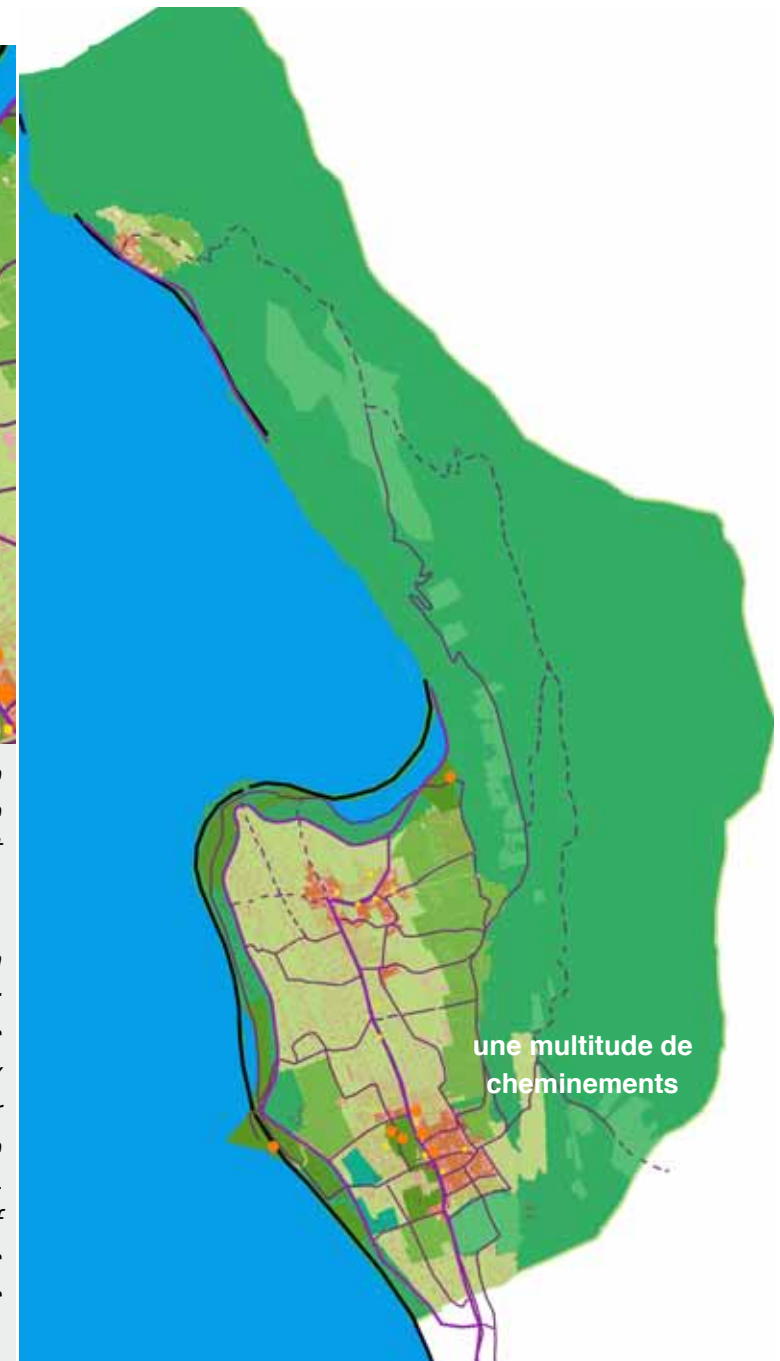
### MAILLAGE DU VILLAGE:

- Etudier l'amélioration de la desserte du village par les transports en commun dans le cadre de la réflexion sur la centralité.
- **Retisser une multitude de liens transversaux «lac-village-coteaux-forêt»;**
- **Conforter et démultiplier les itinéraires de promenade et les voies cyclables pour le tourisme comme pour les habitants** (côte lacustre, plateau, liaisons centre-village, plage, équipements...); > Voie Sarde, «Au fil de l'eau»



*Au dessus: Zoom sur le secteur de Grésine: une urbanisation qui ne permet pas le maillage.*

*A côté: Plan d'intention pour Brison St-Innocent: renforcer le maillage et les dessertes en modes doux pour les habitants et pour les touristes à l'échelle de déplacements maison-école-plage-plateau sportif ou de déplacements plus longs comme le tour de Lac du Bourget.*



## > SECTEUR STRATÉGIQUE

### > Bvd Gaston Mollex et cheminements

> interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5T (excepté desserte locale).

> arrêté préfectoral limitant la vitesse à 70Km/H.

Malgré ces dispositions, la frontière que constitue la RD991 entre les **espaces habités et les espaces de rives** est extrêmement forte et empêche les habitants de jouir de la proximité du lac dans un **rapport simple et immédiat**.

La fréquentation de l'infrastructure dans des déplacements à pied et en vélo est particulièrement dangereuse.

*> Se positionner sur son **statut de voie urbaine**:*

*Considérer que lorsque l'on entre à Brison Saint Innocent, on entre dans le village. Aménager des perpendiculaires, des débouchés depuis le village jusqu'au boulevard pour affirmer l'appartenance du boulevard au village.*

**limitation à 50Km/H, fermeture ou non des accès, passages surélevés et marquage fort des arrêts de bus, piste cyclable et trottoirs....**



Aix-les-Bains



*Au dessus: des voies privées, des chemins sans issue autant de cheminements qui n'aboutissent pas, qui déstructurent le village*

*A côté: zoom sur le boulevard Gaston Mollex, RD 991. Un axe dangereux et toujours plus imperméable, au détriment des Saintinois.*

# SYNTHÈSE DES POINTS D'ATTENTION : UNE VISION GLOBALE DU PADD

> Le renforcement de la **centralité de la commune** comme nouveau lieu de partage et de convivialité, demandera de **concentrer les actions** futures sur ce secteur en terme d'habitat, de commerces, de services...

> **village de St-Innocent: chef-lieu (centralité principale)**

> Le développement de transports alternatifs à la voiture devra s'accompagner d'une politique de création d'un **maillage homogène et continu**.

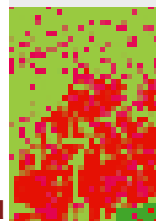
> **Bvd Gaston Mollex et cheminements**

> La préservation des qualités intrinsèques des paysages et de l'environnement demande **un partage d'une culture commune de la valeur des lieux**.

> **un paysage fédérateur à l'image de Brison les Oliviers: l'occasion d'affirmer la limite intangible à l'urbanisation.**

*légende:*

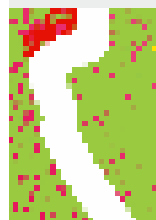
*Plan d'intentions pour Brison St-Innocent*



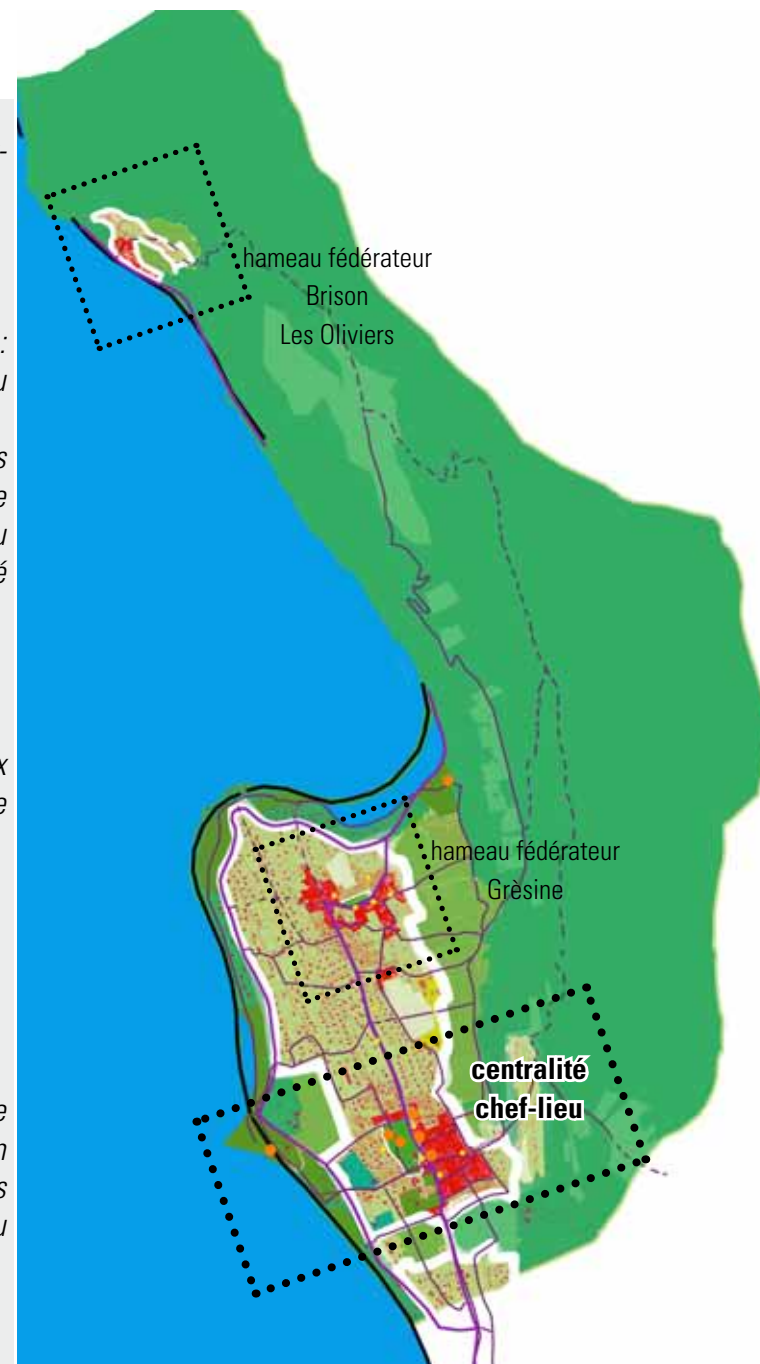
*En rouge: urbanisation, plus ou moins dense. fortes densités sur les zones de centralité. chef-lieu conforté, identité affirmée.*



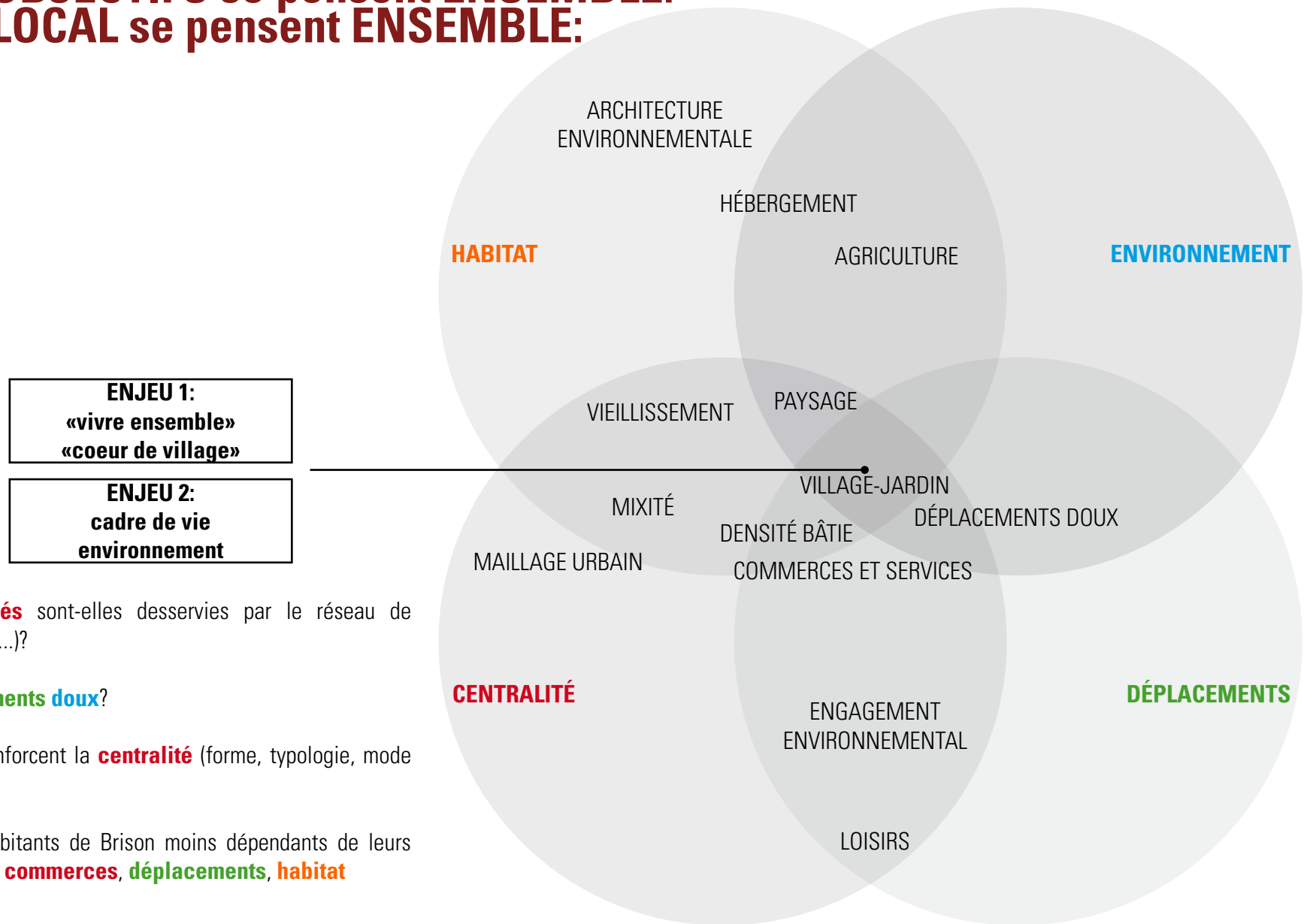
*En violet: cheminements doux (aménagement de différents types).*



*En blanc: limite de l'urbanisation pour préserver les espaces agricoles ou paysagers.*



# ENJEUX et OBJECTIFS se pensent ENSEMBLE: GLOBAL et LOCAL se pensent ENSEMBLE:



- Comment les **centralités** sont-elles desservies par le réseau de **déplacements** (DDoux; TC...)?

- Que relient les **cheminements doux**?

- Quels types d'**habitat** renforcent la **centralité** (forme, typologie, mode d'accès)?

- Comment rend-on les habitants de Brison moins dépendants de leurs voitures? **environnement**, **commerces**, **déplacements**, **habitat**

- Comment chaque projet dans sa temporalité enrichit-il le projet d'avant et le projet d'après (sur tous ces thèmes)?

## > PADD, point de départ de nouveaux projets

> **Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)** où le présent Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera décliné au travers de:

- **un règlement**

pour garantir des objectifs de centralité, compacité, volumes simples, densité, formes urbaines ...

- **un plan définissant des objectifs** (équivalent au zonage)

pour préciser des situations pour des enjeux et des objectifs particuliers...

> **Réalisation d'aménagements d'espaces publics et de liaisons douces** par la commune en cohérence avec les orientations générales du PADD

> **Réalisation d'une étude «coeur de village»** à mener pendant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.



# Brison St-Innocent: un village jardin

